



CA de Nîmes Métropole (Siren : 243000643)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Nîmes
Arrondissement	Nîmes
Département	Gard
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/2001
Date d'effet	01/01/2002

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. Yvan LACHAUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	3, rue du Colisée
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	30947 NIMES cedex 9
Téléphone	04 66 02 55 01
Fax	04 66 02 55 10
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	245 222
-----------------------------	---------

Densité moyenne 356,28

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
30	Bernis (213000367)	3 242
30	Bezouce (213000391)	2 190
30	Bouillargues (213000474)	6 368
30	Cabrières (213000573)	1 567
30	Caissargues (213000607)	3 903
30	Caveirac (213000755)	4 007
30	Clarensac (213000821)	4 127
30	Dions (213001027)	605
30	Garons (213001258)	4 692
30	Générac (213001282)	4 061
30	La Calmette (213000615)	2 058
30	Langlade (213001381)	2 119
30	Lédenon (213001456)	1 422
30	Manduel (213001555)	6 223
30	Marguerittes (213001563)	8 723
30	Milhaud (213001696)	5 869
30	Nîmes (213001894)	150 019
30	Poulx (213002066)	4 118
30	Redessan (213002116)	4 116
30	Rodilhan (213003569)	3 189
30	Saint-Chaptes (213002413)	1 775
30	Saint-Côme-et-Maruéjols (213002454)	802
30	Saint-Dionisy (213002496)	968
30	Sainte-Anastasie (213002280)	1 707
30	Saint-Gervasy (213002579)	1 773
30	Saint-Gilles (213002587)	13 838
30	Sernhac (213003171)	1 741

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
<i>Eau</i>
- Assainissement collectif
<i>Collecte, transport, épuration des eaux usées, élimination des boues</i>
- Assainissement non collectif

Prestation de contrôle des installations d'assainissement non collectif et aide à la réhabilitation des installations d'assainissement non collectif.

- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés

Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés.

- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

- Qualité de l'air

Lutte contre la pollution de l'air.

- Autres actions environnementales

Politique de préservation de l'identité et valorisation des espaces ruraux, forestiers et naturels et des paysages de l'agglomération ; sensibilisation du public et soutien à l'éducation au respect de l'environnement ; accompagnement d'aménagements de loisirs d'intérêt communautaire en zone naturelle ; mise en valeur du patrimoine de pays ; observatoire de l'environnement ; études de faisabilité pour la prise de compétence en matière de collecte et traitement des déchets ; équipement, entretien de la signalétique et valorisation des chemins de randonnées inscrits dans le programme communautaire.

Politique de la ville

- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale

Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local d'insertion économique et social d'intérêt communautaire.

Dispositifs locaux de prévention de la délinquance

- Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance

Dispositifs locaux, d'intérêt communautaire, de prévention de la délinquance.

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique qui sont d'intérêt communautaire.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activités portuaire et aéroportuaire qui sont d'intérêt communautaire.

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire. Lotissement d'activités économiques d'intérêt communautaire.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire.

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

L'agglomération prend en charge le développement d'une politique culturelle d'intérêt communautaire, telle que proposée par la commission et adoptée par le conseil communautaire. Elle organise des activités, manifestations culturelles qui renforcent son caractère identitaire et symbolique ; elle est force de propositions d'activités culturelles diversifiées sur l'ensemble de son territoire. Elle entend relier, coordonner, promouvoir et diffuser des activités culturelles et apporter un soutien logistique et matériel aux actions de valorisation de patrimoine historique et culturel, et du maintien des traditions et des langues régionales du territoire communautaire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de secteur

<i>Schéma directeur et schéma de secteur.</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Création et réalisation de zones d'aménagement concerté (ZAC) d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières <i>Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire : acquisition, avec l'accord préalable de la commune concernée, de tout immeuble dont la maîtrise serait nécessaire à la réalisation des objectifs du Projet d'Agglomération approuvé par l'assemblée communautaire et à l'exercice dans ce cadre, des compétences de Nîmes Métropole. L'acquisition de ces immeubles aura pour effet de constituer des réserves foncières d'intérêt communautaire.</i>
- Organisation des transports urbains <i>Organisation des transports urbains (loi n° 82-1153 du 30 décembre 1982).</i>
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie <i>Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire.</i>
- Parcs de stationnement <i>Création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat <i>Politique du logement d'intérêt communautaire. Réserves foncières pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire <i>Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire <i>Actions par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire <i>Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire.</i>
Autres
- NTIC (Internet, câble...) <i>Développement numérique du territoire communautaire : couverture numérique pérenne et qualitative du territoire en haut débit, plan de gouvernance du déploiement du très haut débit, pour une offre de services adaptée à des besoins économiques et sociaux évolutifs.</i>
- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage <i>Création, entretien et gestion administrative et technique des aires d'accueil des gens du voyage.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
30	SM du Pays Garrigues et Costières de Nîmes (200009546)	SM ouvert	288 496
30	Pôle Métropolitain Nîmes-Alès (200037877)	Pôle métrop.	347 233
30	SM Sud Rhône Environnement (253002919)	SM fermé	107 782
30	SM du Schéma de Cohérence Territoriale Sud du Gard (253003297)	SM fermé	381 694
30	SM de l'Aéroport de Nîmes Alès Camargue Cévennes (200001055)	SM ouvert	347 233
30	SM de Transport et de Traitement des Eaux Usées d'Aubord et de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole (253002786)	SM fermé	5 687
30	SITOM de la Région Sud Gard (253002950)	SM fermé	298 764

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)